

**→ Type de formation**  
Inter-entreprises

**→ Durée**  
17.5 heures (2.5 jours)

**→ Quel public & pré-requis**  
Toute personne responsable ou préposée à la gestion des déchets, dangereux et non dangereux

Aucun pré-requis nécessaire

**→ Participants**  
10 personnes maximum

**→ Animation**  
Consultants HSE assurant des missions techniques dans l'industrie

**→ Moyens pédagogiques et sanction de la formation**  
Animation par powerpoint, avec mises en situation.

Remise d'un support et d'une attestation de fin de stage

**→ Renseignements & inscription**  
HSE Impulsion  
6 rue de la Bourse  
68100 MULHOUSE  
[info@hse-impulsion.fr](mailto:info@hse-impulsion.fr)  
03.89.56.00.54

**→ Accessibilité aux personnes en situation de handicap**  
Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription. Les mesures spécifiques seront déterminées et appliquées au cas par cas.

**→ Autres formations**  
[www.hse-impulsion.fr](http://www.hse-impulsion.fr)

**OBJECTIFS**

- Connaître les principales dispositions de la réglementation concernant la gestion des déchets, dangereux et non dangereux, en tant que producteur
- Expliquer le rôle et la responsabilité du producteur de déchets
- Connaître et savoir utiliser les documents requis par la réglementation en matière de contrôle et suivi de l'élimination des déchets

**PROGRAMME**

1. Contexte et définitions
2. Présentation de la réglementation
3. L'identification d'un déchet : Nomenclature européenne, modalités de classification des déchets dangereux (en lien avec le Règlement CLP)
4. Le bordereau de suivi des déchets et obligations liées
5. Zoom sur trackdéchets
6. Le registre des déchets et la déclaration annuelle
7. Le transport des déchets dangereux : classification, règles d'emballage, d'étiquetage, d'expédition selon l'ADR (colis, vrac, citerne)
8. Le transfert transfrontalier de déchets
9. Sortie de statut de déchet et sous-produits
10. Le classement ICPE et les déchets
11. Les déchets avec obligations spécifiques : fluides frigorigènes, huiles usagées, autres
12. Études de cas
13. Synthèse – ressources complémentaires

**EVALUATION DES CONNAISSANCES**

Questionnaire simple couvrant l'ensemble des thématiques abordées et permettant de vérifier la bonne compréhension des notions par le stagiaire

**→ LES +++**

Formation avec des exercices pratiques  
L'appui d'un œil expert extérieur

